



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E46608

VALABLE JUSQU'AU 24/09/2024

ÉDITÉ LE 22/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES

Siret : 483 471 496 00016

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 44.12636 02

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10247629904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10247629904

Situation fiscale et sociale : A jour au 06/06/2023

Raison sociale : BAUGERIE CHAUFFAGE REGIS OLIVIER

48 RUE MAURICE DANIEL
44230 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE

Téléphone : 02 40 80 69 93

Portable :

Site Internet :

E-mail : marie@baugeriechauffage.fr

Responsabilité légale :

OLIVIER REGIS GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / OLIVIER REGIS GÉRANT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/11/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Chauffagiste,Plombier)	15/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	08/11/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	08/11/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.